



Karine Meyer

Pédagogue spécialisée

www.pedagogue-spe.ch

info@pedagogue-spe.ch

077/472.55.08

Grand-Rue 38, 1618 Châtel-St-Denis

STRATEGIES D'APPRENTISSAGE

Apprendre à apprendre, pourquoi ?

Car pour réussir l'élève doit s'impliquer dans les apprentissages. Les devoirs sont le travail personnel que l'élève fait en autonomie.

Apprendre c'est construire des connaissances. Pour apprendre, nous avons besoin d'agir et de réfléchir :

- A ce que nous voulons faire, comme un architecte qui dessine des plans.
- A ce que nous savons déjà faire, comme l'artisan qui réalise le travail.
- A notre manière de faire, comme le responsable de chantier qui vérifie si l'objectif est atteint.

Quand nous apprenons, tout le travail du cerveau est accompli par les neurones. L'apprentissage ne se produit que quand des neurones se connectent l'un à l'autre.

Pour qui ?

Pour tous ceux qui veulent apprendre vite et mieux ! Notre cerveau est une mécanique incroyable et apprendre à l'utiliser, c'est pour la vie !

Comment ?

6 rencontres d'une heure avec des explications théoriques, des méthodes de travail simples et des stratégies à expérimenter pour trouver ce qui vous convient le mieux. Au programme : Comment fonctionne le cerveau, nos besoins, l'attention, la motivation, la mémorisation et les représentations mentales, organiser son travail et ses connaissances

Modalités

Pour les dates et les heures, en fonction de l'âge, voir l'AGENDA, ou contactez-moi.

340.- CHF par personne payable d'avance, pour 6 rencontres d'une heure et une heure en individuel (étude du questionnaire, discussion avec l'élève, retour suite aux cours).

Un questionnaire sera rempli par chaque participant, l'enfant, les parents, et éventuellement l'enseignant, afin d'être au plus proche des besoins dans mes interventions. Le temps en individuel a pour objectif d'aborder les difficultés propres à la personne par le questionnaire et de faire une transmission aux parents à la suite des rencontres, pour qu'ils puissent soutenir l'enfant dans ce qu'il aura travaillé.

En cas d'absence, le cours n'est pas remboursé. Le remplacement dans un autre groupe ne peut être garanti. Les documents relatifs au cours manqué seront transmis et pourront faire l'objet d'un rattrapage durant le temps en individuel, si possible.